

Mauvais conseils en matière d'immigration ?

Nous pouvons vous aider

Si vous avez des doutes sur votre conseiller en immigration ou sur le service qu'il vous a fourni, vous pouvez déposer une plainte auprès de **l'Immigration Advice Authority (IAA - Autorité de conseil en matière d'immigration)**. Nous sommes là pour faire respecter les normes relatives aux conseils en matière d'immigration au Royaume-Uni et nous pouvons prendre des mesures à l'encontre d'un conseiller qui fournit de mauvais conseils ou qui agit illégalement.



Pour déposer une plainte

Envoyez-nous un e-mail à

info@immigrationadviceauthority.gov.uk

Cliquez ici pour déposer une plainte à l'aide de notre formulaire en ligne



**Immigration
Advice
Authority**

Promouvoir les meilleures pratiques, protéger les personnes qui demandent des conseils